



## Du « Made in France » au « PME inside » : Lançons le label qui fait gagner nos petites entreprises

Le Cerf se félicite de la volonté du président de la République de rénover le label actuel "Made in France". Cette action qui participe à la relance de notre politique industrielle, est utile pour valoriser la qualité et le savoir-faire des entreprises françaises même si la tâche est ardue : en effet, l'internationalisation des modes de production rend difficile la définition d'une origine unique. De la même manière, il n'existe plus de fabricant unique quand un groupe industriel fait appel à des TPE et PME pour concevoir et réaliser ses produits. Or ces petites et moyennes entreprises n'apparaissent jamais dans les succès des grandes marques de l'automobile, de l'aviation, de l'électronique, de la construction navale, des biotechnologies, du luxe...

Déjà en 2004, le Cerf plaidait pour une plus grande reconnaissance de ces entreprises auprès du gouvernement Raffarin et proposait la création d'un label "PME Inside" (Avec le concours de PME) : ce label permettrait d'accroître la notoriété de cette multitude de TPE et PME sans lesquelles les grandes entreprises n'atteindraient pas l'excellence qui leur permet d'avoir aujourd'hui une renommée mondiale. De ce label découlerait une dynamique gagnant-gagnant pour le groupe comme pour les TPE et PME : en effet, celles-ci bénéficieraient d'une promotion de leur savoir-faire qui faciliterait la captation de nouveaux clients : elles obtiendraient ainsi les nouveaux marchés qui leur permettraient de se développer, d'investir, d'innover... Cette amélioration constante de leur offre bénéficierait in fine à ces grands groupes qui les auraient mis en visibilité. Le Cerf appelle donc à une concertation entre le député Yves Jégo, chargé de mettre en valeur la marque France, les ministres Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé des PME, Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, et Patrick Devedjian, ministre chargé de la Mise en œuvre du plan de relance.

A l'heure où le président de la République vient de nommer un médiateur de la sous-traitance pour rééquilibrer les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants, ce label viendrait à point nommé pour soutenir la mise en œuvre d'une collaboration intelligente des "gros" avec les "petits", et à le faire savoir. Car défendre l'industrie française, ce n'est pas seulement défendre le "Made in France", c'est surtout faire connaître et reconnaître l'excellence de nos petites entreprises en matière de savoir-faire mais aussi mettre en valeur leur apport dans la création d'emplois et de richesses de notre pays.

Je vote pour la création d'un label de reconnaissance des TPE et PME  
par mail : [labelpme@lescreateurs.org](mailto:labelpme@lescreateurs.org) ou par fax : 09 56 74 23 73

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901  
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 – Fax : 09 56 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)